

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/TBT/CS/1/Add.12
20 février 2008

(08-0750)

Comité des obstacles techniques au commerce

LISTE DES ORGANISMES À ACTIVITÉ NORMATIVE QUI ONT ACCEPTÉ LE CODE DE PRATIQUE POUR L'ÉLABORATION, L'ADOTPION ET L'APPLICATION DES NORMES 2007

Note du Secrétariat¹

Addendum

La Décision ministérielle sur l'examen de la publication du Centre d'information ISO/CEI adoptée à Marrakech le 15 avril 1994 dispose que le Comité des obstacles techniques au commerce:

"examinera au moins une fois par an la publication fournie par le Centre d'information ISO/CEI sur les renseignements reçus conformément au Code de pratique pour l'élaboration, l'adoption et l'application des normes reproduit à l'Annexe 3 de l'Accord, afin de ménager aux Membres la possibilité de débattre de toute question se rapportant au fonctionnement de ce Code.

Afin de faciliter les débats, le Secrétariat fournira une liste par Membre de tous les organismes à activité normative qui ont accepté le Code, ainsi qu'une liste des organismes à activité normative qui ont accepté ou dénoncé le Code depuis l'examen précédent."

Pendant cette période, un organisme à activité normative d'un Membre a accepté le Code de pratique.²

Aucun organisme à activité normative n'a dénoncé le Code durant la période considérée.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

² G/TBT/CS/N/172. En outre, l'organisme à activité normative du Monténégro a aussi notifié qu'il acceptait le Code de pratique au Centre d'information ISO/CEI en 2007.

**ORGANISMES À ACTIVITÉ NORMATIVE QUI ONT ACCEPTÉ
LE CODE DE PRATIQUE EN 2007**

Membre de l'OMC	Nom de l'organisme à activité normative	Type d'organisme à activité normative	Date d'acceptation du Code
BRUNÉI DARUSSALAM	Construction Planning & Research Unit (CPRU) (Service de la planification de la construction et de la recherche)	Gouvernement central	22 août 2007